



Prangins, le 3 avril 1979

AU CONSEIL COMMUNAL DE PRANGINS

Préavis No 20/79

Concerne: Demande de crédit de Frs. 245'000.-- pour

- 1/ mise en parallèle des réservoirs Prangins I et II en lieu dit "La Charrette" pour Frs. 40'000.--
- 2/ télécommande et télémessure des réseaux B.P. et H.P. pour Frs. 205'000.--

Municipal responsable: M. Arthur Cailler

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Vu l'augmentation constante des habitants de la Commune, la Municipalité se voit dans l'obligation de transformer et d'améliorer son réseau d'eau et de défense incendie.

C'est pour ces raisons que la maison spécialisée Rittmeyer a été contactée afin d'automatiser notre réseau d'eau (à noter que la dite maison a déjà été l'auteur de la télécommande entre la Tour d'eau et Bénex dans les années 1930).

Cette automatisation se fera de la manière suivante:

- 1.- Poste de commande dans le local du feu à côté du four communal, ceci pour les raisons suivantes:
 - centre du village
 - à proximité immédiate de la centrale téléphonique
 - place à disposition assez grande pour tableau de commande dont les cotes sont les suivantes:
3,10 x 2,07 x 0,55 m.
- 2.- Un câble d'une longueur de 900 m environ sera posé à l'intérieur des conduites existantes, depuis les réservoirs de Bénex au poste central. A part quelques ouvertures sur le tracé des conduites, aucune fouille ne sera nécessaire.
- 3.- Le câble existant entre la Tour d'eau et la chambre de partage n'est plus suffisant, il sera doublé de la même manière.
- 4.- Cette automatisation comprendra les installations suivantes:
 - mesure et télétransmission des niveaux d'eau dans les différents réservoirs (Tour d'eau, chambre de partage, et Prangins I). Ces niveaux commandent l'arrêt ou la mise en marche des pompes, l'ouverture et la fermeture de vannes automatiques permettant l'alimentation de la basse pression par la haute pression.

